

Nombre de membres du Bureau :  
- en exercice : 21  
- membres présents : 17  
- suffrages exprimés : 17  
- pour : 17

**DÉLIBÉRATION n° B2024/054**

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 avril, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Philippe SOLAZ a été désigné secrétaire de séance.

**Présents :** Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGÉ, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Christiane ROTGE, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

**Absents excusés :** Albert BEGUE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE et Didier FAVARO.

**Objet : Renouvellement de l'action Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) via les RDV de la Transition Alimentaire pour l'année 2024**

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan (CCPL) réalise depuis de nombreuses années, et en partenariat avec des associations du territoire, des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement pour un développement durable en milieu scolaire et extrascolaire.

**Considérant** que la CCPL met en place des actions de sensibilisation, depuis 2021, autour de l'alimentation durable.

**Vu** la délibération n°2022-224B du Bureau communautaire en date du 13 décembre 2022 validant le programme d'actions EEDD 2023 et son renouvellement,

Fort du succès du nouveau format mis en place en 2023, il a été proposé à la Commission Environnement et Transition Verte, qui s'est réunie le 18 mars 2024, de poursuivre voire renforcer le programme interne d'alimentation durable par la CCPL (conférences, ateliers et autres événements), à travers le plan de financement suivant :

| Les RDV de la Transition Alimentaire 2024 |                |                 |                |            |
|---|----------------|-----------------|----------------|------------|
| Dépenses TTC                              |                | Recettes        |                |            |
| Intervenants, conférenciers               | 3 100 €        | Région          | 2500 €         | 50 %       |
| Réception                                 | 900 €          | Autofinancement | 2500 €         | 50 %       |
| Divers (Transport, droits de diffusion)   | 850 €          |                 |                |            |
| Publicité /communication                  | 150 €          |                 |                |            |
| Mission de suivi d'animation              |                |                 |                |            |
| <b>Total</b>                              | <b>5 000 €</b> | <b>Total</b>    | <b>5 000 €</b> | <b>100</b> |

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-2024-04-02-2024-054B-D-  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Il est aussi proposé de nouer un partenariat avec le PETR du Pays des Nestes dans le cadre d'un AAP de coopération territoriale.

Si ce partenariat parvient à se concrétiser, le programme essaimer des vocations qui est intégré dans les rendez-vous de la transition alimentaire serait supporté dans l'appel à projet sans surcoût pour la CCPL.

D'autres actions seraient engagées en partenariat avec la SAFER, Ferm'en Coop, GAB65 et Chambre de l'Agriculture.

Plan de financement prévisionnel :

| PAT Pays des Nestes – AAP Coopération Territoriale – 24 mois  |  |  |  |       |
|---|--|--|--|-------|
| Dépenses  |  | Recettes   |  |       |
| PETR Pays des Nestes<br><i>Animation globale</i>  | 57 200 €                                   | Région Occitanie<br><i>AAP Coop Territoriale</i>   | 98 000 €                                   | 70 %  |
| Prestataires<br>SAFER : <i>Etude BVSM sur 47 communes</i><br>Ferm'en Coop : <i>Installation, transmission, production et circuits courts</i><br>GAB65 : <i>Production</i><br>Chambre d'Agriculture : <i>Production et commercialisation</i> | 50 060 €<br>22 300 €<br>7 200 €<br>3 240 € | Autofinancement<br>PETR : <i>animation</i><br>Communes : <i>étude BVSM</i><br>CCNB : <i>installation, production, commercialisation</i><br>CCPL : <i>installation, production, commercialisation, programme essaimer des vocations</i> | 17 160 €<br>15 018 €<br>4 911 €<br>4 911 € | 30 %  |
| Total   | 140 000 €                                  | Total  | 140 000 €                                  | 100 % |

Au final, le reste à charge maximal serait de 5 000 € par an pour la communauté de communes.

#### LE BUREAU

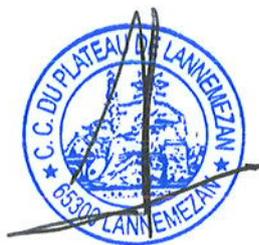
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

#### DECIDE

- De valider la poursuite du programme d'actions EEDD 2024, et d'autoriser les demandes de subventions correspondantes auprès de la Région Occitanie,
- De participer au plan d'actions sur deux ans du PAT du Pays des Nestes via l'AAP Coopération Territoriale avec une participation de la CCPL de 4 911 € sur deux ans.

Le Président  
Bernard PLANO

Le secrétaire de séance  
Philippe SOLAZ



Affichée le 09 AVR. 2024  
Publiée le 09 AVR. 2024

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20240402-2024-054B-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.